

COMMISSION PERMANENTE DU 18 SEPTEMBRE 2019

Rapport n° CP 2019-341

**POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DU HANDICAP – 4^e AFFECTATION POUR
2019****AMENDEMENT**

Le projet n°EX045524 développé par l'association *Visitatio* est supprimé.

La délibération et les annexes sont modifiées en conséquence

Exposé des motifs**NON AU FINANCEMENT REGIONAL D'ASSOCIATIONS « ANTI-CHOIX »**

Visitatio est présentée comme une association qui apporte « une solution pour l'accompagnement des personnes en fin de vie à domicile », elle prône à la fois le besoin de recourir à des experts pour mettre en œuvre ces soins et en même temps choisit de ne travailler qu'avec des volontaires-bénévoles dont on ne sait rien de leur formation ou de leur encadrement.

Toutefois quelques recherches permettent de comprendre que l'association *Visitatio* dirigée par François GENIN est particulièrement active dans le mouvement anti-choix, sans compter qu'elle est très attachée à son ancrage catholique. C'est en effet « au cœur des paroisses » qu'elle entend recruter des volontaires-bénévoles qui font vivre la structure

S'il est effectivement important et urgent de mettre en place des soins palliatifs accessibles à tous, il nous paraît néanmoins indispensable que cela se fasse dans un cadre strictement sanitaire avec des professionnels formés.

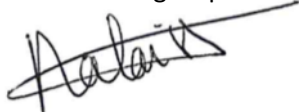
Enfin, nous notons que cette association fait partie du club pas si fermé de « la Nuit du bien commun » qui s'est déjà illustrée pour célébrer le travail de la Fondation Espérance banlieue, la maison de Marthe & Marie (association anti-IVG), ANLLS-laissez les servir, Le Puy du Fou académie ou encore le Rocher... autant de structures très proches des milieux catholiques intégristes.

La Région n'a pas vocation à financer des structures dont le prosélytisme est à peine voilé.

Nous demandons le retrait de cette subvention.

Céline MALAÏSÉ

Présidente du groupe FDG

**Eddie AÏT**

Président du groupe RCDEC

